



Crédit de 13 300 000 francs destiné à la transformation de la salle omnisports triple en salle multisports de compétition avec gradins rétractables, au réaménagement de l'entrée, à la création d'un passage couvert de liaison ainsi qu'à la requalification des aménagements extérieurs du centre sportif de la Queue-d'Arve, sis 12, rue François-Dussaud, parcelle N° 3297, Genève-Plainpalais (PR-1626 I)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'art. 30, al. 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

à l'unanimité, soit par 64 oui

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 13 300 000 francs, destiné à la transformation de la salle omnisports triple en salle multisports de compétition avec gradins rétractables, au réaménagement de l'entrée, à la création d'un passage couvert de liaison ainsi qu'à la requalification des aménagements extérieurs du centre sportif de la Queue-d'Arve, sis au 12, rue François-Dussaud, parcelle N° 3297, feuille N° 90 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais.


Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 13 300 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier, à laquelle il convient d'ajouter le crédit d'étude voté le 6 juin 2018 de 900 000 francs (PR-1245, PFI N° 050.059.13), soit un total de 14 200 000 francs, sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2027 à 2036.

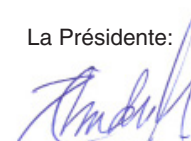
Art. 4. – Le Conseil administratif est autorisé à constituer, épurer, radier ou modifier toute servitude à charge et/ou au profit des parcelles faisant partie du périmètre concerné, nécessaire à la réalisation projetée.

Certifié conforme :

La Secrétaire:


Yasmine Menétrey

La Présidente:


Livia Zbinden